avec une bien sensible douleur le décès de M. Charles-Edouard Michaud, de Saint-André-de-Kamouraska, et prient la famille d'accepter leurs plus sincères condoléances; et que copie de cette résolution soit transmise à la famille du regretté défunt."

Il est proposé par Monsieur P. C. Talbot, secondé par M. J.-A. Tremblay, et résolu :

"Que les membres de cette Corporation, réunis en assemblée générale, ont appris avec une profonde douleur la mort de leur distingué confrère, Monsieur I. Dufresne, et prient la famille du regretté défunt d'accepter leurs condoléances."

Il est proposé par M. P.-C. Talbot et M. J.-N. Gastonguay, secondé par MM. Thomas Breen, John Sullivan et J.-P.-B. Casgrain, et résolu :

"Que les membres de cette Corporation, réunis en assemblée générale, ont appris avec une profonde douleur la mort de leur distingué et vénéré confrère, Monsieur Engène Casgrain, de l'Islet, et prient la famille du regretté défunt d'accepter leurs plus vives condoléances."

Il est proposé par M. Léonce Stein, secondé par M. F.-X. Genest, et résolu :

"Que les membres de cette Corporation, réunis en assemblée générale, ont appris avec une profonde douleur la mort de leur estimable contrère, Monsieur F.-S.-A. Pelletier, et prient la famille du regretté défunt d'accepter leurs plus sincères condoléances."

Il est proposé par M. P.-P.-V. du Tremblay, secondé par M. Pierre Gosselin, et résolu :

Que les membres de cette Corporation, réunis en assemblée générale, ont appris avec une vive douleur la mort de leur distingué confrère, Monsieur Fabien Boisvert, et prient la famille du regretté défunt d'accepter leurs condoléances."

Il est proposé par M. J.-H. Leclair, secondé par MM. N.-V. LeFrançois et C.-E. Gauvin, et résolu :

"Que les membres de cette Corporation, réunis en assemblée

ux de la

ébec.

ETRES

, M. W.

françois, , Sirois, Gastonuvin.

dernière nnée qui

ir appen-. Thomas

léomètres ont appris